



## **Communiqué 3/8** le 22/03/2019

### **La situation des PATS des SDIS**

Lors de notre rencontre du 14 mars 2019, avec le ministre de l'Intérieur et en présence du Préfet Jacques Witkowski, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises nous avons défendu un certain nombre de revendications :

Les conditions de travail des PATS se dégradent

Alors qu'une proposition de loi envisage que les personnels relevant des filières administratives, techniques et spécialisées soient représentés dans les conseils d'administrations des services d'incendie et de secours (SIS), les conditions de travail de ces personnels se dégradent.

Comme le réclame le SNSPP-PATS depuis plusieurs mois avec opiniâtreté il semble que la représentativité des PATS des SDIS est enfin reconnue dans la proposition de la sénatrice Catherine Troendle.

Réorganisation des services, déroulement des carrières au sein des SDIS, application du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)... sont autant de sujets préoccupants pour le SNSPP-PATS.

*Nous demandons que cette mesure ne masque pas les difficultés quotidiennement rencontrées par ces agents, difficultés générées par les nouveaux modes d'organisation des SIS.*

### **Le SNSPP-PATS décide de ne pas rejoindre l'intersyndicale !**

Les représentants de l'intersyndicale ont fait le choix délibéré de ne présenter qu'un faible panel de revendications auprès du ministre de l'Intérieur et du Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Nous estimons que les enjeux sont trop importants pour limiter notre action et nos propositions.

**Si nous avions rejoint l'intersyndicale, nous n'aurions pas pu présenter l'ensemble de nos revendications. Nos adhérents et sympathisants ne nous ont pas élus aux dernières élections professionnelles pour faire le travail à moitié. C'est dans un état d'esprit constructif que nous choisissons de porter vos voix.**